



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du lundi 4 mai 2009

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

TARIFICATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – INSTALLATIONS COUVERTES ET DECOUVERTES, ACTIVITES NAUTIQUES
--

Un des arguments à l'augmentation des tarifs serait une augmentation des demandes d'utilisation des équipements sportifs antibois.

Alors première question, est-ce une augmentation de l'activité sportive à Antibes ou la pénurie d'installations de bonne qualité qui fait que les créneaux deviennent difficiles à tenir ?

Dois-je vous rappeler que nous allons entrer dans une période difficile au niveau des installations sportives avec la démolition de la salle J.Bunoz et donc une forte occupation de la salle Salusse - Santoni par le club de basket dans les prochaines années !

Au sujet de l'accès au stade nautique, je ne comprends pas la volonté d'augmenter les tarifs, ni l'envie de différencier les tarifs entre résident commune ou résident CASA , cela me paraît très incohérent avec vos discours de solidarité entre les communes de la CASA.

Est-ce au nom de cette solidarité communautaire que le résident de Bar sur Loup qui n'aura sûrement jamais de piscine municipale devra payer plus cher que le résident antibois ?

Ou est-ce la crainte que personne n'aille dans le futur parc aquatique communautaire de Valbonne qui sera géré par un partenariat privé et sûrement avec des tarifs bien supérieurs et donc cette augmentation serait d'aller vers une future harmonisation des tarifs ?